

Programme éducatif du CPE Doux Réveil



Adopté par le conseil d'administration le 27 février 2024.

Table des matières

Introduction	3
Partie 1 – Cadre de référence	4
Les objectifs des services de garde éducatifs du Québec	4
Les cinq principes de base du programme éducatif Accueillir la petite enfance	6
Les objectifs du programme éducatif du CPE Doux Réveil	9
Partie 2 – Application	10
L’appropriation du programme éducatif par le personnel éducateur	10
Le partage du programme éducatif avec les parents	10
L’application du programme éducatif auprès de tous les enfants	10
Les objectifs des services de garde du Québec au CPE Doux Réveil.....	11
L’influence des principes de base dans les valeurs du CPE Doux Réveil.....	13
L’intervention au CPE Doux Réveil.....	15
Les domaines de développement.....	20
L’aménagement des lieux.....	23
L’accueil et le départ.....	25
Le repas et les collations.....	28
Les temps de soins.....	30
Le rangement.....	32
L’habillage et le déshabillage.....	34
La sieste et/ou temps de repos.....	36
Les orientations favorisant le jeu actif et le développement moteur	38
Les périodes de jeu	39
L’activité autonome	40
L’activité proposée.....	41
Les activités extérieures.....	44
La relation avec le parent.....	44
Annexes	46
Horaire type	47
Bibliographie	48

Introduction



Le Centre de la petite enfance Doux Réveil a comme mission d'accueillir l'enfant qui lui est confié, indépendamment de son milieu social, économique, culturel ou religieux, en lui offrant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie. Par une gestion du temps souple, il répond à ses besoins et respecte son rythme. De plus, il veille à son bien-être, à sa santé et à sa sécurité, et soutient son développement global. En adoptant des attitudes pédagogiques préventives et constructives, il favorise l'actualisation du potentiel de l'enfant et facilite la transition scolaire. Enfin, le CPE apporte un appui aux parents tout en reconnaissant leur responsabilité première dans l'éducation de leur enfant.

Le programme éducatif du CPE Doux Réveil s'appuie sur une démarche d'ouverture et d'échange avec le personnel éducateur et est influencé par diverses approches qui ont chacune à leurs façons contribué à sa création (l'approche écologique, High Scope, Pickler Lóczy/approche relationnelle). Il se base également sur le programme éducatif : *Accueillir la petite enfance*, ainsi que le cadre de référence *Gazelle et Potiron*, référents incontournables pour le processus d'élaboration.

Le programme éducatif présente l'essence même du CPE Doux Réveil et assure une continuité et une cohérence des actions éducatives. Il respecte l'intervention démocratique et sert d'outil de référence afin de diriger les pratiques pédagogiques. Il oriente les interventions auprès de l'enfant, laissant une grande place à ses parents, à son environnement et à sa culture, évitant toute forme d'apprentissage religieux. Il comporte des activités qui permettent à l'enfant de se développer sous toutes ses dimensions, notamment sur le plan affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur. Il s'appuie sur les valeurs du respect, de l'autonomie, de la collaboration, de l'estime et la confiance en soi et de la bienveillance et permet une perpétuelle évolution quant aux questionnements pédagogiques et à la recherche de pratiques éducatives, en respectant l'enfant dans son unicité et en le mettant au premier plan.

Le programme éducatif répond à l'article 90,1 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance qui vise à ce que le CPE soit exempt d'activités ayant pour objectif l'apprentissage d'une croyance, d'un dogme ou de la pratique d'une religion spécifique.



Les objectifs des services de garde éducatifs du Québec

Accueillir les enfants et répondre à leurs besoins

Accueil chaleureux

Accepter les enfants
tels qu'ils sont

Aménager et adapter
les locaux

Approche individualisée

Gestion du temps souple

Activités variées

Stabilité du personnel

Assurer le bien-être, la santé et la sécurité des enfants

Adapter un comportement qui
influence de manière positive la
santé et le bien-être des enfants

Appliquer les normes
de la santé publique

Éveiller les enfants à
l'importance de saines
habitudes alimentaire

Se préoccuper de la santé
mentale et physique

Respecter les normes
de sécurité

Favoriser l'égalité des chances

Indépendamment de leur milieu
social, économique ou religieux

Assurer un rôle de
détection

Intégrer les enfants à
besoins particuliers

Entre les filles et les
garçons

Contribuer à la socialisation des enfants

L'adaptation à la vie en société et en collectivité et développer sa capacité à s'y intégrer harmonieusement

Soutenir leur appropriation de la culture, des valeurs, des normes et des règles de la société dans laquelle il vit

Harmoniser les relations enfants/adultes, enfants/enfants

S'assurer que chacun puisse avoir sa place dans le groupe et y joue un rôle valorisant

Apporter un appui aux parents

Appuyer les parents dans leur rôle d'éducation

Offrir du répit aux parents plus vulnérables

Soutenir les parents dans leur rôle

Favoriser le développement social de l'enfant

Faciliter la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles des parents

Faciliter l'entrée de l'enfant à l'école

Offrir des stimulations à l'enfant afin de favoriser l'actualisation de son potentiel

Participer à des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture

Offrir la possibilité d'acquérir plusieurs attitudes ou habiletés qui lui seront utiles au moment de son entrée à l'école (confiance en soi, le goût d'expérimenter, exprimer son point de vue, capacité d'attention et de concentration, capacité de résoudre des problèmes, motricité, etc.)

Les 5 principes de base du programme éducatif: Accueillir la petite enfance

L'enfant est unique

Respecter ses
besoins

Respecter ses
particularités

Respecter ses
champs d'intérêts

Respecter son
rythme de
développement

Déceler ses
forces et
particularités

L'enfant est le premier agent de son développement

Lui permettre de
faire des
apprentissages
autogérés

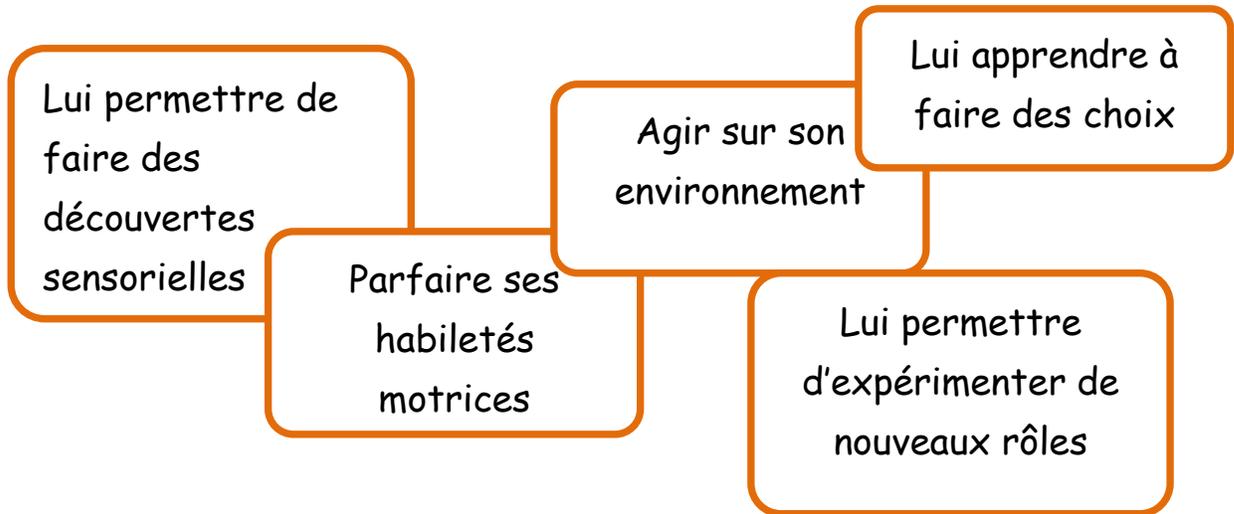
Accompagner et
soutenir l'enfant
dans son autonomie

Lui donner
l'occasion de faire
des choix

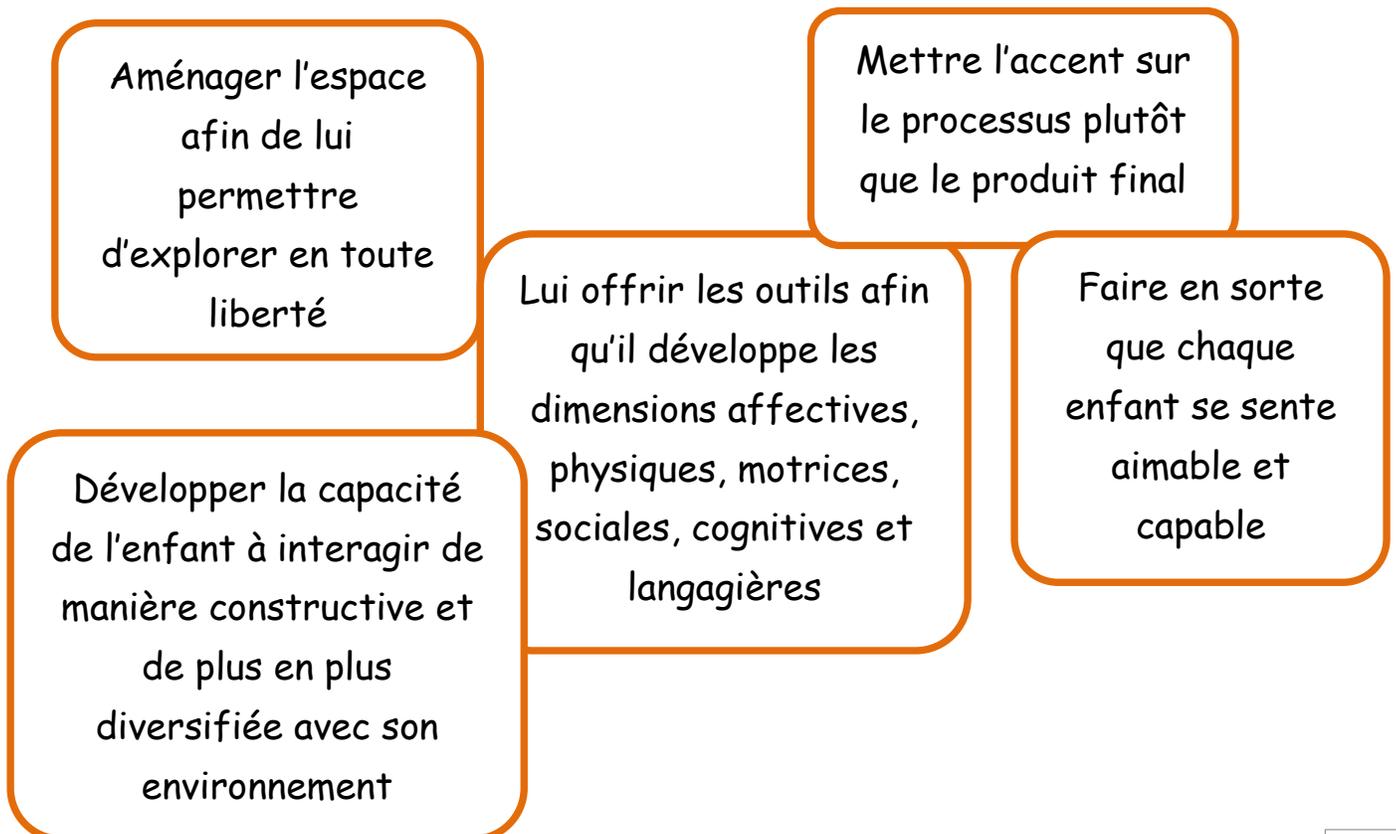
Créer un
environnement
propice à son
développement

L'aider à faire un
retour sur son
activité

L'enfant apprend par le jeu

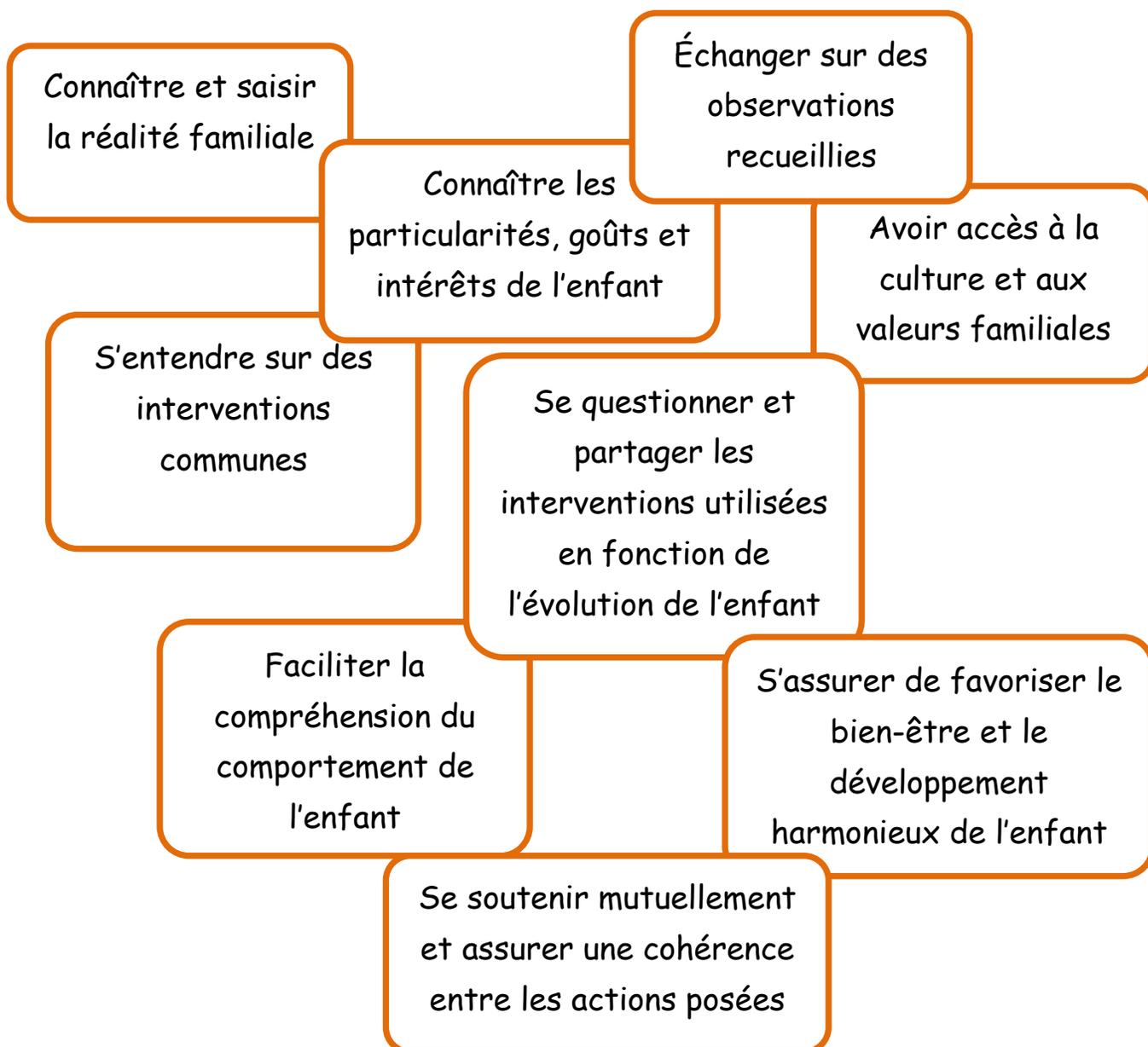


Le développement de l'enfant est un processus global et intégré



La collaboration entre le personnel éducatif et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant

Cette collaboration permet de :



Les objectifs du programme éducatif du CPE Doux Réveil

∞ Assurer à l'enfant un service de qualité

Il va de soi que l'application du programme éducatif constitue un bon moyen d'assurer la qualité du service. Il s'appuie sur des fondements théoriques et des principes de base qui guident les interventions éducatives. Il influence le choix des activités proposées tout en respectant les principes de bases éducatifs. Le personnel éducateur doit connaître et maîtriser son contenu afin de s'assurer de son application dans son intégralité.

∞ Servir d'outil de référence à toute personne travaillant au CPE

Le programme éducatif soutient la mise en place des conditions favorables au développement global des enfants assurant ainsi leur bien-être. L'établissement des interactions positives et des relations significatives sont alors définies pour l'ensemble du personnel. Il guide les gestionnaires dans la supervision et le soutien à offrir, en plus d'influencer certains choix administratifs.

∞ Assurer la cohérence éducative entre les deux installations

Le programme éducatif a pour but que les objectifs, les fondements, les principes directeurs, les valeurs éducatives et les approches pédagogiques soient véhiculés dans ses deux installations.



L'appropriation du programme éducatif par le personnel éducateur

Le personnel éducateur a fait partie intégrante du processus de création du programme éducatif du CPE Doux Réveil. Lors des réunions d'équipe, des discussions, échanges et prises de décisions ont eu lieu. Pour se faire, le personnel ainsi que ses gestionnaires ont suivi plusieurs formations en lien avec la pédagogie prônée. Depuis la création de celui-ci, une copie demeure disponible dans chacun des locaux et doit servir d'outil de référence. La mobilisation du personnel éducateur aura un impact sur sa mise en application. Le CPE met à la disposition du personnel des outils pédagogiques destinés à approfondir ses connaissances et ses compétences. Un suivi individualisé de l'application du programme éducatif ainsi que des activités proposées est assuré par les directrices adjointes pédagogiques. Il est utilisé en tout temps, que ce soit lors des rencontres d'équipe, du soutien au personnel, de l'évaluation annuelle, ou pour approfondir un questionnement ou un fonctionnement.

Le partage du programme éducatif avec les parents

Dès la première visite au CPE, la directrice adjointe pédagogique présente le programme éducatif aux futurs parents utilisateurs. À la rencontre du mois d'octobre, un portrait d'intégration de leur enfant, basé sur les moments de vie leur est présenté par l'éducatrice. Au mois de Juin, une deuxième rencontre est prévue, cette fois-ci pour échanger sur le développement global de leur enfant. Tout au long de l'année, des échanges pédagogiques ont lieu et une grande importance y est accordée afin que le personnel éducateur puisse bien informer les parents sur la partie théorique du programme et son application à travers la planification d'activités éducatives.

L'application du programme éducatif auprès de tous les enfants

Le programme éducatif est appliqué par l'ensemble du personnel et est mis en place afin de soutenir le développement de tous les enfants qui fréquentent le CPE Doux Réveil. Les fondements théoriques, les principes directeurs, les objectifs de développement global demeurent les mêmes pour tous, indépendamment de l'âge de l'enfant. L'application demeure souple en ce qui concerne l'horaire. L'aménagement des lieux est adapté selon les observations recueillies. La structuration et la variation des activités permettent une latitude en fonction des jeux initiés par l'enfant et la planification des activités offertes.

Les objectifs des services de garde éducatifs du Québec au CPE Doux Réveil

∞ Accueillir l'enfant et répondre à ses besoins

- ◆ L'enfant est accueilli chaleureusement tel qu'il est, selon son niveau de maturation physiologique et psychologique;
- ◆ La gestion du temps est souple et adaptée à l'enfant;
- ◆ Le personnel éducateur favorise l'approche individualisée;
- ◆ Le personnel du CPE met en place des repères stables qui aideront l'enfant à s'intégrer, à grandir et à se développer dans son environnement;
- ◆ Le personnel éducateur propose des activités qui permettent à l'enfant de se développer sur tous les plans : affectif, physique, moteur, social, moral, cognitif et langagier.

∞ Assurer la santé, la sécurité et le bien-être de chacun

- ◆ Le personnel du CPE offre à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et à l'adoption de comportements qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être;
- ◆ Le personnel éducateur se préoccupe autant de la santé mentale que de la santé physique de l'enfant.

∞ Favoriser l'égalité des chances

- ◆ Afin que l'enfant puisse s'épanouir et se développer harmonieusement, il est considéré indépendamment de son milieu social, économique, culturel ou religieux;
- ◆ Le personnel éducateur vise à promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons en luttant contre les stéréotypes sexuels et sexistes;
- ◆ Le personnel du CPE veille à promouvoir le respect des différences en donnant accès à tous les enfants à une enfance saine et stimulante;
- ◆ Le personnel du CPE Doux Réveil s'assure de respecter sa politique d'intégration et de maintien des enfants à besoins particuliers afin d'être en mesure d'accueillir l'enfant ayant des besoins particuliers;
- ◆ Dans le cas où un enfant présente une ou plusieurs particularités, l'équipe du CPE assume un rôle de détection et de prévention en accompagnant l'enfant et ses parents dans la recherche de soutien et de ressources externes.

∞ Contribuer à la socialisation de l'enfant

- ◆ Accompagner l'enfant dans son adaptation à la vie en société et en collectivité et dans sa capacité à s'y intégrer harmonieusement;
- ◆ Intégrer à son quotidien l'apprentissage graduel des règles, des normes et des valeurs de la société dans laquelle il vit;
- ◆ Harmoniser les relations en favorisant les expériences significatives et enrichissantes;
- ◆ Favoriser l'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité;
- ◆ Proposer des activités dans le quartier (visite de la caserne des pompiers, abonnement à la bibliothèque, sortie dans les entreprises et organismes);
- ◆ Réaliser des projets et partenariats avec divers organismes (Maison de la Famille, CSSS, Bibliothèque, Loisirs, Municipalité).

∞ Apporter un appui aux parents

- ◆ Tout en reconnaissant la responsabilité première des parents dans l'éducation de leur enfant, le CPE appui ces derniers en les soutenant dans leur rôle parental.

∞ Faciliter l'entrée de l'enfant à l'école

- ◆ Par diverses stimulations, le personnel éducateur favorise l'actualisation du potentiel de l'enfant et lui offre la possibilité d'acquérir plusieurs aptitudes ou habiletés qui lui seront utiles à son entrée à l'école (confiance en soi, expression des sentiments et du point de vue, capacité d'attention et de concentration, résolution de problèmes et de conflits, acquisition de la motricité globale et fine, du langage et de l'autonomie);
- ◆ L'apprentissage de la vie de groupe, de la routine, des consignes et des règles favorise l'intégration de l'enfant dans son milieu scolaire;
- ◆ Des activités sont proposées aux enfants de concert avec la direction, les enseignants ainsi que le service de garde du quartier (visite des lieux intérieurs et extérieurs, dîner au service de garde);
- ◆ Échanges concernant le développement de chaque enfant entre le CPE et l'école.



L'influence des principes de base dans les valeurs du CPE Doux Réveil

∞ Le respect

- ◆ Reconnaître l'unicité de l'enfant dans ses besoins, son développement, ses goûts et intérêts;
- ◆ Intervenir selon son rythme et son humeur;
- ◆ Accueillir ses différences et particularités individuelles;
- ◆ Accompagner l'enfant dans un processus de prise de conscience des autres et de l'environnement;
- ◆ Planifier des activités en s'inspirant des forces et des champs d'intérêt de l'enfant;
- ◆ Considérer l'enfant comme une personne et un partenaire;
- ◆ Favoriser le respect des règles et des valeurs de la société.

∞ L'autonomie

- ◆ Permettre à l'enfant d'être le premier agent de son développement;
- ◆ Favoriser un apprentissage actif;
- ◆ L'outiller à répondre à ses besoins selon ses capacités;
- ◆ Lui donner l'occasion de faire des choix et de prendre des initiatives;
- ◆ Proposer un environnement propice aux expériences clés;
- ◆ Considérer le jeu comme outil principal par lequel l'enfant s'exprime;
- ◆ Fournir un contexte favorable au jeu;
- ◆ Placer l'enfant dans des situations motrices qu'il maîtrise.

∞ La collaboration

- ◆ Favoriser le partage de pouvoir entre l'enfant et l'éducatrice;
- ◆ Donner la possibilité à l'enfant de prendre des décisions, de discuter de ses choix;
- ◆ Soutenir l'enfant dans la conscience de son pouvoir, tout en reconnaissant ses limites;
- ◆ Échanger et informer les parents et les membres du personnel sur les observations recueillies (besoins, goûts, intérêts et développement de l'enfant);
- ◆ Se soutenir mutuellement et assurer une cohérence entre les actions posées.

∞ L'estime et la confiance en soi

- ◆ Tisser avec l'enfant une relation affective significative et complice;
- ◆ Aider l'enfant à reconnaître et nommer ses émotions;
- ◆ Accompagner l'enfant dans la résolution de conflits et la recherche de solutions;
- ◆ Offrir des défis à relever selon son développement;
- ◆ Valoriser les initiatives de l'enfant;
- ◆ Soutenir l'enfant dans ses difficultés et lui refléter ses réussites personnelles;
- ◆ Favoriser un sentiment d'appartenance et de compétence.

∞ La bienveillance

- ◆ Faire confiance à l'enfant et à ses capacités;
- ◆ Être à l'écoute et rassurant;
- ◆ Faire preuve de compréhension et d'indulgence;
- ◆ Croire au plein potentiel de l'enfant;
- ◆ Favoriser l'action autonome;
- ◆ Assurer des relations affectives significatives stables;
- ◆ Investir dans des moments privilégiés;
- ◆ Respecter chaque étape du développement;
- ◆ Suivre le rythme biologique de l'enfant;
- ◆ Accueillir le parent et devenir partenaire avec lui pour s'assurer du bien-être de son enfant.



L'intervention au CPE Doux Réveil

L'intervention au CPE Doux Réveil est le processus par lequel le personnel éducateur chemine afin d'avoir en main toutes les informations lui permettant de s'assurer d'une attitude pédagogique en tout temps. L'enfant se voit offrir des choix qui lui sont propres et qui répondent à son développement, ses intérêts ainsi qu'aux approches pédagogiques visées.

Le personnel éducateur prend tout d'abord le temps d'observer l'enfant, son environnement et les interactions avec ses pairs. Il s'assure ensuite de lui offrir un horaire et un cadre souple qui saura répondre à ses besoins. Il lui propose du matériel, des activités et des situations qui répondent à ses goûts et qui l'encouragent à développer son autonomie et sa confiance en lui. Les interventions proposées sont démocratiques et procurent à l'enfant tout le support dont il a besoin en lui permettant entre autres de faire des choix. L'adulte s'assure de toujours faire une réflexion afin d'évaluer la pertinence et la justesse de ce qui est proposé à l'enfant et s'ajuste au besoin. Il doit également respecter son rythme, ses besoins et ses goûts. L'enfant joue ainsi un rôle actif dans son développement, il prend plaisir à découvrir et à expérimenter par le jeu.

Dans les pages qui suivent, les quatre étapes de l'intervention au CPE Doux réveil soit; l'observation, la planification de l'organisation et du réinvestissement, l'intervention démocratique ainsi que la réflexion et la rétroaction sont illustrées de manière à donner des exemples concrets d'application de cette démarche dans le quotidien.



L'observation c'est:

En tout lieu :

- £ Salle d'accueil
- £ Locaux
- £ Salle de bain
- £ Vestiaire
- £ Aires de circulation
- £ Extérieur

Où



Quand



En tout temps:

- £ Routines
- £ Transitions
- £ Temps de jeux
- £ Dégagés pédagogiques

Pour connaître et comprendre :

- £ Ses intérêts et préférences
- £ Son tempérament et sa sensibilité
- £ Ses émotions, ses besoins et ses habitudes
- £ Ses forces et ses difficultés
- £ Son interaction avec les autres et avec son environnement
- £ Les habiletés acquises et celles en voie de l'être
- £ Les nouveaux défis que l'enfant semble prêt à relever

Pour détecter des difficultés et être en mesure d'offrir le soutien approprié à l'enfant

Pour saisir la dynamique du groupe et favoriser le développement global de chacun

Pourquoi ?

Pour s'assurer que l'aménagement des lieux et le matériel proposé soit adéquat, sécuritaire, varié et intéressant

Pour échanger avec le parent sur les faits, le développement et le quotidien de son l'enfant

Pour conserver une certaine neutralité

En utilisant des faits observables

Comment

En observant un enfant à la fois

En évitant le jugement



En notant avec précision et concision le comportement de l'enfant



En route vers: "la Planification de l'organisation et du réinvestissement"

La planification de l'organisation et du réinvestissement c'est:



L'établissement de l'horaire de la journée, l'organisation des activités, l'aménagement des lieux et la préparation du matériel à mettre à la disposition des enfants.

Proposer des activités et des expériences pour stimuler, faire cheminer et grandir les enfants dans le respect de leurs goûts et de leur rythme.

Instaurer un équilibre entre les divers types d'activités proposées : spontanée, dirigées, autonomes, libres, calmes, extérieures et intérieures.

Offrir un cadre souple, adapté au rythme et à l'âge de l'enfant et exempt de pression inutile.

Permettre aux enfants de vivre des expériences individuelles, en petit groupe et en grand groupe.

Stimuler le développement global en variant les types d'activités.

Faciliter le déroulement des activités et permettre d'assurer une bonne transition entre elles.

Effectuer une planification à long terme selon l'intérêt de l'enfant ou en fonction d'un thème précis.

S'assurer d'un horaire quotidien stable afin de permettre à l'enfant de se construire des repères temporels.

Tenir compte de l'âge de l'enfant ainsi que de son besoin de stabilité, dont sa stabilité affective.



En route vers: "l'intervention démocratique"

L'intervention démocratique c'est:



Procurer à l'enfant un équilibre entre le désir de liberté et le besoin de sécurité.

Créer un environnement riche, où l'enfant peut faire des choix et prendre des décisions conjointement avec l'adulte.

Permettre à l'enfant d'exprimer ses besoins, son opposition ou de soumettre sa propre solution à un dilemme ou un conflit.

Accompagner l'enfant dans les situations de conflits afin de créer des situations d'apprentissage.

Offrir à chaque enfant le soutien dont il a besoin.

Prioriser un partage de pouvoir, selon les circonstances, le contexte, l'âge de l'enfant et ses habiletés.

Faire preuve de souplesse tout en étant constant dans les interventions.

Favoriser l'apprentissage actif.

Découvrir les ressources personnelles de chaque enfant.



En route vers: "la Réflexion et la Rétroaction"

La réflexion et la rétroaction c'est:



Faire le point sur ce qui s'est passé au cours d'un évènement ou d'une activité.

Se questionner sur les pratiques éducatives offertes aux enfants.

Vérifier la justesse des observations recueillies, la perspicacité de la planification et la pertinence des interventions.

Évaluer la pertinence de l'aménagement des lieux et du matériel offert.

S'assurer que les activités et le matériel proposé étaient adaptés au développement de l'enfant, répondaient à son intérêt et lui ont permis d'approfondir ses acquis.

Évaluer l'ensemble des éléments influençant le bien-être de l'enfant.

Proposer des variantes, du matériel différent, des situations qui sortent de l'ordinaire, des moments magiques.

Alors?



Planifier les interventions futures en fonction de ses réflexions.

S'ajuster aux besoins relevés afin de favoriser le développement global et harmonieux de l'enfant.



En route vers: "l'observation"

Les domaines de développement

Le développement de l'enfant est un processus global faisant appel à plusieurs domaines qui interagissent les uns avec les autres. Chacun d'eux est sollicités à divers degrés selon les apprentissages de l'enfant, les expériences vécues, les intérêts ainsi que l'environnement dans lequel l'enfant évolue. Malgré une continuité généralement prévisible, chacun le franchit à son rythme, témoignant ainsi de son individualité. Le développement global comprend quatre domaines: physique et moteur, cognitif, langagier ainsi que social et affectif. Puisque le personnel éducateur doit s'assurer de soutenir tous les apprentissages, il propose des expériences éducatives variées en lien avec les observations recueillies. Afin de faciliter sa démarche, il se réfère au programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, spécifiquement au chapitre 5.

∞ Développement physique et moteur

Il fait référence à la santé et la sécurité, aux besoins physiologiques, au développement sensoriel, au schéma corporel ainsi qu'au développement moteur.

Le personnel éducateur veille à ce que la santé et la sécurité de chaque enfant soient assurés. Il favorise la prise de risque par l'enfant tout en s'assurant d'un accompagnement personnalisé. Le menu offert est basé sur le guide alimentaire canadien et le contexte des repas est prévu afin que ces moments soient agréables et propices aux interactions. Afin de s'assurer que l'apport en sommeil soit suffisant, une attention particulière est portée au rythme individuel de sommeil ainsi qu'aux signes d'endormissements manifestés. Les temps de soins sont propices à la création d'une relation affective significative en plus d'offrir différentes opportunités d'apprentissages.

Afin de favoriser le développement sensoriel, les contacts physiques et les interactions sont prioritaires. Le personnel éducateur offre du matériel qui éveille les sens de l'enfant et qui encourage l'exploration sensorielle. La prise de conscience du schéma corporel est primordiale et ce, dès le plus jeune âge. Des intentions éducatives sont planifiées en fonction de chacun des enfants, s'intégrant aux routines quotidiennes et permettent ainsi un apprentissage progressif. Le jeu actif est favorisé par le matériel approprié qui est mis à la disposition de l'enfant.

Le mouvement est essentiel au développement de la motricité globale. C'est pourquoi l'apprentissage actif est favorisé soit par la disponibilité du matériel offerts, de l'espace disponible et des occasions de mouvements proposés et ce, dans divers moments de la journée. La motricité fine est également soutenue par plusieurs propositions d'activités et de matériel.

∞ Développement cognitif

Il fait référence à l'attention, la mémoire, la fonction symbolique, les catégories et concepts, le raisonnement, l'éveil aux mathématiques et aux sciences.

L'adulte s'assure d'inclure à sa planification des propositions adaptées au développement de l'enfant afin d'augmenter sa capacité de concentration et la durée de son attention. L'aménagement est prévu en fonction de limiter les distractions visuelles et auditives. Le personnel veille à développer la mémoire de l'enfant par différents moyens, tel que des échanges sur les expériences vécues et l'utilisation *des questions ouvertes et des discussions sur* les observations recueillies. *Ces pratiques favorisent* l'actualisation de la fonction symbolique et de ses concepts. Ceux-ci seront d'ailleurs repris afin de les catégoriser de manière plus précise et concrète. L'adulte soutient l'enfant et l'accompagne dans sa capacité à généraliser, ce qui lui permet d'anticiper diverses situations. L'enfant acquiert des connaissances et des habiletés nouvelles et comprend de plus en plus le monde qui l'entoure. Il construit sa pensée, apprend à raisonner avec cohérence et à élaborer des stratégies pour résoudre les problèmes qu'il rencontre. Le personnel éducateur porte une attention particulière de repérer les occasions dans lesquelles l'éveil aux mathématiques et aux sciences pourrait faire partie prenante de l'offre pédagogique.

∞ Développement langagier

Il fait référence au langage pré-linguistique et le langage oral, à l'éveil à lecture et à l'écriture ainsi qu'au développement graphique.

De par les interactions vécues et ce depuis son tout jeune âge, l'enfant développe tout d'abord le son de sa voix, ses expressions faciales ainsi que certains gestes de communication. L'adulte veille à soutenir ces actions qui sont annonciatrices du langage pré-linguistique. Le personnel éducateur agit comme un modèle et utilise des mots qui sont justes et simples et porte une attention particulière au débit et aux répétitions de ceux-ci. Il soutiendra par la suite les idées de l'enfant afin qu'il développe un langage qui lui est propre. Le personnel éducateur a comme préoccupation de donner à l'enfant plusieurs occasions de parler et de temps nécessaire pour s'exprimer. Puisque le langage est stimulé par les actions que les enfants entreprennent, leurs intérêts ou leurs questionnements, il doit inclure à sa planification des expériences directes et personnelles qui favoriseront les contextes d'apprentissages ainsi des expériences au travers desquelles son langage pourra évoluer.

L'habileté à la lecture et à l'écriture se développe graduellement, en même temps que celle reliée au langage. Le personnel éducateur soutient et valorise toutes formes

d'apprentissages en lien avec celle-ci. Il met à sa disposition un aménagement optimal ainsi que du matériel pertinent et ce tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il enrichit et provoque diverses expériences de lectures et d'écritures à tout moment de la journée. En planifiant des activités de motricité fine et en mettant du matériel de dessin à leur portée, il soutient également le développement graphique.

∞ Développement social et affectif

Le développement social et le développement affectif sont étroitement reliés. Le tempérament, le concept de soi, l'identité, les compétences émotionnelles et les compétences sociales y sont associés et évolueront au contact des autres.

En premier lieu, le personnel éducateur veille à créer une relation affective significative avec l'enfant qu'il accueille. Il met en place un climat de soutien démocratique. De plus, il utilise les observations recueillies afin de connaître le tempérament de l'enfant, dans son unicité et lui propose des interventions bienveillantes adaptées à son développement. En décrivant avec précision ses réussites, ses questionnements, ses attitudes et ses actions, il valorise sa curiosité, sa persévérance et ses réussites. L'enfant développera la capacité d'exprimer et contrôler ses émotions et celle de gérer les changements et les transitions. C'est la construction et le renforcement de son estime de soi et de son identité personnelle. Dès son plus jeune âge et ce tout au long de son parcours au CPE, l'enfant est considéré comme un être à part entière. Il est accompagné à prendre conscience de ce qui le différencie des autres et à être en mesure de nommer certaines caractéristiques qui lui sont propres ainsi que ses goûts et ses préférences. Au travers des expériences communes, l'adulte amène l'enfant à entretenir des relations souples et harmonieuses avec les autres dans différents contextes et à cohabiter avec eux. C'est l'adaptation et l'intégration à la vie en collectivité. L'enfant est soutenu par l'adulte dans ses apprentissages de la vie en groupe. Il l'aide à mettre des mots sur ce qu'il ressent, favorise la découverte, le respect et l'acceptation des différences et le guide dans la gestion du stress, des conflits et des défis qu'il peut rencontrer.

Afin de soutenir les quatre domaines de développement, le programme éducatif du CPE Doux Réveil met en lumière chaque moment de vie, en passant par les routines et transitions ainsi que les périodes de jeux. La relation avec le parent est également significative et joue un grand rôle dans le développement harmonieux de l'enfant. C'est par l'application des diverses pratiques mentionnées précédemment que le personnel éducateur accompagne adéquatement l'enfant dans son développement et prendra plaisir à le stimuler, sans chercher à accélérer son rythme. Il respectera ainsi les valeurs véhiculées par le CPE ainsi que les approches éducatives privilégiées.



L'aménagement des lieux

L'environnement dans lequel l'enfant évolue influence grandement ses apprentissages, le déroulement de la journée et des activités. Il est donc essentiel d'y porter une grande attention afin de maximiser les expériences des enfants. Le CPE Doux Réveil met en place un aménagement qui permet de créer un univers où la curiosité et la créativité des enfants leur permet d'entreprendre une grande variété de jeux. Il vise à créer une atmosphère conviviale, chaleureuse et stimulante. La disposition du mobilier, les couleurs généralement sobres et le matériel choisi permettent à l'enfant d'être autonome dans ses choix et de développer son identité et sa capacité d'attention et de concentration. De plus, cette organisation de l'espace permet au personnel éducateur d'être disponible, d'observer en plus de favoriser une intervention personnalisée.

∞ Les lieux

- ◆ Le local est divisé en espaces de vie et défini selon un sens logique qui respecte une bonne circulation et une cohérence entre ceux-ci;
- ◆ Ils suscitent la curiosité, favorisent l'estime, la confiance en soi et l'autonomie de l'enfant et tiennent compte de son développement et de ses intérêts;
- ◆ La possibilité d'offrir un espace moteur est favorisée;
- ◆ L'aménagement est prévu afin de permettre à chaque enfant de se retrouver dans l'espace qui lui convient;
- ◆ L'environnement se veut interactif et non décoratif;
- ◆ L'affichage sur les murs est limité, un endroit est donc prévu afin de mettre les œuvres d'art en valeur;
- ◆ Les couleurs sont choisies en fonctions d'une ambiance calme et chaleureuse.

∞ Le matériel

- ◆ Est approprié et choisi en fonction du développement global de l'enfant, il lui permet d'initier des jeux actifs comme des activités plus calmes ou de détente;
- ◆ Est permanent ou ajouté au besoin selon les observations du développement de l'enfant, de ses besoins et de ses intérêts;
- ◆ Est disposé dans un espace qui lui est propre et peut être intégré à un autre selon les jeux proposés par l'enfant. L'enfant peut alors utiliser le matériel de jeu selon ses envies et ses créations dans l'espace qui lui convient;
- ◆ Est choisi en fonction de favoriser l'exploration et la création;
- ◆ Est pertinent, sécuritaire et en bon état;
- ◆ Est varié, attrayant, stimulant et polyvalent;
- ◆ Est disponible et accessible en tout temps;

- ◆ Est identifié de manière à ce que chaque chose soit à sa place afin d'en faciliter son utilisation ainsi que son rangement;
- ◆ Est apporté afin de provoquer des situations particulières;
- ◆ Est disposé de manière invitante afin de suggérer son utilisation.



L'accueil et le départ

Quand on est petit, avoir à quitter un être cher peut faire vivre une variété d'émotions. L'accueil est un moment privilégié au cours duquel enfant, parent et éducatrice entrent en relation afin de s'assurer du bien-être de l'enfant. C'est un moment propice pour entamer une discussion à trois. Il en est de même au moment de la routine du départ afin d'échanger et de partager sur les moments de vie de l'enfant.

Nos pratiques

∞ Accueillir le parent et l'enfant de façon chaleureuse et sans jugement

- ◆ Se soucier de la qualité de sa présence;
- ◆ Prendre le temps de les saluer et de les nommer par leur nom;
- ◆ Être souriant;
- ◆ S'approcher afin d'échanger avec eux;
- ◆ Se mettre à la hauteur de l'enfant pour le saluer;
- ◆ Éviter toute remarque ou tout commentaire irrespectueux ou porteur de jugement envers le parent ou l'enfant.

∞ Assurer une stabilité au niveau du personnel et des lieux

- ◆ Trois éducatrices sont présentes au moment de l'accueil du matin :
 - Une à la pouponnière;
 - Une dans le local d'accueil;
 - Une éducatrice support auprès des enfants;
- ◆ Un local est réservé pour ces périodes de la journée.

∞ Offrir une ambiance calme et sécurisante

- ◆ Inviter le parent à entrer dans le local;
- ◆ Diminuer le nombre d'enfants présent dans le local d'accueil;
- ◆ Porter attention au niveau sonore;
- ◆ Utiliser un vocabulaire réconfortant.

∞ Proposer du matériel varié et adapté à l'âge et l'intérêt de l'enfant

- ◆ S'assurer qu'il soit :
 - Sécuritaire et adapté;
 - Diversifié.
- ◆ Diriger l'enfant vers ses intérêts;
- ◆ Impliquer les habiletés et aptitudes de chacun des enfants dans le choix des activités.

∞ Respecter le rythme et l'humeur de l'enfant

- ◆ S'approcher doucement de l'enfant afin de le mettre en confiance;
- ◆ Accompagner l'enfant lors de l'arrivée et du départ;
- ◆ Répondre et respecter le besoin signifié de l'enfant de recevoir ou non une marque d'affection;
- ◆ Préparer l'enfant à son départ; le rassurer quant à l'arrivée de son parent et le situer dans le temps;
- ◆ Terminer l'intervention en cours avant que l'éducatrice quitte.

∞ Être à l'écoute des besoins de l'enfant

- ◆ Offrir la possibilité à l'enfant d'apporter son objet de transition avec lui;
- ◆ Permettre à l'enfant de se retirer dans un coin plus calme;
- ◆ Prendre du temps avec l'enfant pour échanger;
- ◆ Permettre à l'enfant de vivre son départ et d'être accueilli **peu** importe le moment de la journée;
- ◆ Porter attention aux habitudes spécifiques de chacun;
- ◆ Rassurer l'enfant à son départ que son jeu sera encore présent le lendemain.

∞ Être sensible et s'adapter à chaque famille

- ◆ Rassurer le parent plus inquiet, sensible ou émotif;
- ◆ Mettre le parent en confiance;
- ◆ S'assurer que l'enfant et le parent sont prêts pour leur départ;
- ◆ Offrir au parent l'opportunité de téléphoner dans la journée au besoin;
- ◆ Créer un rituel d'arrivée et de départ entre le parent et l'enfant;
- ◆ Prendre le temps d'informer et de s'adapter au niveau de compréhension du parent.

∞ Prendre le temps d'échanger des informations pertinentes

- ◆ Recueillir les informations pertinentes au bon déroulement de la journée de l'enfant :
 - Le suivi de la veille;
 - L'humeur du matin;
 - Le suivi de la matinée à la maison;
- ◆ Se retirer si nécessaire dans un lieu qui assure la confidentialité et l'échange, et prévoir le temps opportun;
- ◆ Assurer le suivi de l'état de santé de l'enfant au besoin (Rapport d'accident, suivi de maladie);
- ◆ Transférer l'information nécessaire à l'éducatrice de l'enfant :
 - L'éducatrice d'accueil note les messages et voit à la transmission de ces derniers à l'éducatrice titulaire.
- ◆ Inviter le parent à prendre connaissance de l'agenda;
- ◆ Raconter les moments de vie de l'enfant au parent verbalement si possible ou par le biais de l'agenda :
 - Coups de cœur de la journée;
 - Anecdotes;
 - Forces particulières de l'enfant et difficultés rencontrées.

∞ Prévenir l'enfant et le parent des changements de la journée

- ◆ Informer de l'absence prévue de son éducatrice au cours de la journée;
- ◆ Informer de la journée de congé du lendemain et de l'éducatrice qui sera présente;
- ◆ Informer d'une particularité de la journée (activité spéciale, changement de local, sortie).



Le repas et les collations

Le responsable de l'alimentation assure la qualité et la variété des aliments offerts aux enfants en se basant sur le guide alimentaire canadien, la politique alimentaire du CPE Doux Réveil ainsi que la cadre de référence Gazelle et Potiron. Le personnel éducateur quant à lui, est le premier intervenant en lien direct avec l'enfant et le parent. Il joue un rôle déterminant, à commencer par celui de référent pour ces derniers. En plus de veiller à la présentation des aliments, d'adopter une attitude positive et une ouverture d'esprit, il s'assure d'une ambiance agréable autour de la table et influence grandement l'enfant dans son apprentissage de saines habitudes alimentaires. De plus, en développant des activités interactives qui favorisent la découverte de bons aliments, il contribue à faire de la saine alimentation une expérience enrichissante et positive au quotidien.

La nourriture est source de plaisir et d'apprentissages extraordinaires. Le repas et les collations sont des moments propices à l'exploration sensorielle, au développement de l'autonomie et au sentiment de compétence de l'enfant. Ils permettent également le développement des compétences sociales, en permettant l'interaction avec les pairs.

Nos pratiques

∞ Favoriser l'exploration sensorielle

- ◆ Encourager l'enfant à observer les formes et les couleurs des aliments ainsi qu'à les sentir, les toucher et les goûter;
- ◆ Présenter l'assiette de façon à développer ses goûts, en séparant les aliments au besoin.

∞ S'adapter au rythme individuel de chacun

- ◆ Permettre l'exploration des aliments avec les mains;
- ◆ Suivre le rythme de l'enfant pour l'intégration des différents outils nécessaires au repas;
- ◆ Limiter le temps assis à la table selon le développement de chacun;
- ◆ Considérer avec discernement les particularités alimentaires propres à chaque enfant;
- ◆ Encourager l'enfant à goûter les aliments tout en respectant le refus alimentaire;
- ◆ Servir de petites portions et en redonner sur demande;
- ◆ Offrir à l'enfant des aliments dont la texture conviendra à ses goûts et sa capacité de mastiquer et de déglutir;
- ◆ Le dessert fait partie intégrante du repas et est toujours servi à l'enfant. Son utilisation de comme renforcement positif, récompense, punition ou pouvoir de négociation est à

proscrire. De ce fait, par exemple la portion de dessert ne doit pas être diminuée parce que l'enfant a peu mangé de son plat principal.

∞ Développer le sentiment d'autonomie

- ◆ Adopter un style démocratique qui non seulement permet à l'enfant d'effectuer ses propres choix, mais l'encourage à le faire;
- ◆ Procurer à l'enfant l'espace suffisant qui lui permet de prendre son repas avec aisance;
- ◆ Permettre le libre mouvement de l'enfant;
- ◆ Demander la collaboration de l'enfant selon son développement.

∞ Permettre l'acquisition de saines habitudes alimentaires

- ◆ Éveiller la curiosité de l'enfant à l'égard des aliments sains en ayant recours à des chansons, des histoires, des activités culinaires;
- ◆ Donner des informations pertinentes sur les aliments, afin de les rendre amusants et intéressants;
- ◆ Parler positivement des aliments et faire preuve d'ouverture lorsque de nouveaux aliments sont présentés;
- ◆ Nommer les aliments offerts par les termes appropriés et justes;
- ◆ Décrire la composition du repas;
- ◆ Aider l'enfant à reconnaître sa faim et sa satiété;
- ◆ Échanger avec le parent sur les goûts et préférences de son enfant et le sensibiliser à l'importance de saines habitudes alimentaires.

∞ Développer les compétences sociales

- ◆ Créer une ambiance calme et chaleureuse;
- ◆ Limiter le nombre d'enfants qui mangent dans le même local;
- ◆ Planifier l'aménagement physique de manière à favoriser les échanges et les discussions;
- ◆ Favoriser la participation de l'enfant aux tâches relatives à cette période de la journée.



Les temps de soins

Les soins d'hygiène sont des moments privilégiés entre le personnel éducateur et l'enfant. Ils favorisent le développement de la relation affective significative et de l'autonomie en plus de contribuer à renforcer le sentiment de sécurité. Ils assurent également bien-être et confort.

Nos pratiques

∞ Investir dans des moments privilégiés de routines suivantes :

- ◆ Le changement de couche;
- ◆ L'apprentissage à la propreté;
- ◆ Le lavage de mains;
- ◆ Le mouchage.

∞ Être disponible et attentive à l'enfant

- ◆ Se soucier de la qualité de la présence de l'éducatrice dans les moments de routines;
- ◆ Favoriser un contact intime, chaleureux et de qualité;
- ◆ Profiter des moments privilégiés en tête à tête avec l'enfant;
- ◆ Centrer son attention sur l'enfant à qui on porte un soin.

∞ S'adapter au rythme biologique et au tempérament individuel de l'enfant

- ◆ Observer l'enfant afin de connaître son propre développement;
- ◆ Attendre que l'enfant ait atteint le niveau de développement physiologique et cognitif nécessaire;
- ◆ Accompagner l'enfant dans de nouveaux apprentissages;
- ◆ Offrir des choix à l'enfant par rapport au déroulement des rituels de soins;
- ◆ Encourager l'enfant à faire des choses pour lui-même et par lui-même;
- ◆ Suivre les indices donnés par l'enfant, se coordonner avec les parents et établir un plan de soutien cohérent d'un milieu de vie à l'autre;
- ◆ Aménager un environnement physique qui permet l'autonomie.

∞ Considérer l'enfant comme une personne et un partenaire

- ◆ Prendre le temps de nommer les gestes posés et informer l'enfant de ce qui est à venir, dans le but d'attendre un début de collaboration de sa part;
- ◆ Mettre des mots sur ce qu'il ressent en nommant ses sentiments, émotions, découvertes et réalisations;
- ◆ Permettre à l'enfant de développer sa confiance envers l'adulte;
- ◆ Être respectueux envers lui;
- ◆ Dialoguer avec l'enfant et favoriser sa participation.



Le rangement

Le rangement est l'activité de transition qui nécessite le plus de temps dans une journée au CPE. En effet, l'enfant doit ranger son jouet fréquemment afin d'en choisir un autre, de passer à l'activité suivante ou suite à la demande de l'adulte. Pour l'enfant, ranger signifie souvent mettre fin à un moment de plaisir. Il est donc essentiel de présenter ce moment comme une période ludique où l'apprentissage et la collaboration de l'enfant sont au premier plan.

Nos pratiques

∞ Présenter le rangement comme un jeu

- ◆ Proposer des activités de triage, de sélection et d'association;
- ◆ Suggérer une mise en scène.

∞ Avoir des attentes réalistes

- ◆ Connaître les particularités de l'enfant et utiliser les stratégies d'intervention qui répondent à celui-ci;
- ◆ Tenir compte des capacités de l'enfant;
- ◆ Prévoir un temps de rangement moindre que la durée de l'activité;
- ◆ Observer l'enfant afin de lui proposer un comportement souhaité ou une tâche adaptée à son propre développement.

∞ Favoriser divers apprentissages

- ◆ Faire comprendre le sens du rangement à l'enfant;
- ◆ Favoriser l'apprentissage du respect des jouets et du matériel;
- ◆ Faire participer l'enfant au signalement de tout bris de matériel;
- ◆ Favoriser l'entraide et la collaboration.

∞ Favoriser l'autonomie

- ◆ Permettre un rangement à la portée de l'enfant;
- ◆ Instaurer un système de rangement facile et respectueux du développement de l'enfant;
- ◆ Questionner l'enfant et l'accompagner dans ses choix, ses décisions et ses capacités.

∞ Prévenir les enfants

- ◆ Informer les enfants à l'avance du moment du rangement;
- ◆ Utiliser un signal visuel ou sonore que l'enfant reconnaît.

∞ Gérer le temps

- ◆ Prévoir suffisamment de temps pour la tâche à accomplir;
- ◆ Faire preuve de souplesse.

∞ Faire du renforcement positif

- ◆ Attribuer des responsabilités qui lui donnent l'impression d'être compétent;
- ◆ Être centré sur les besoins de l'enfant;
- ◆ Féliciter et commenter les efforts de l'enfant;
- ◆ Encourager l'enfant à se dépasser.

∞ Favoriser le rangement progressif

- ◆ Habilitier l'enfant à ranger au moment où il termine son activité;
- ◆ Respecter le besoin de l'enfant de poursuivre son jeu plus tard, lorsque possible.



L'habillage et déshabillage

Mettre son manteau, lacer ses chaussures, déboutonner sa veste, différencier l'endroit et l'envers de son chandail, enfiler ses gants sont des tâches simples que l'adulte exécute de manière automatique. Pour un enfant, ces gestes de la vie courante représentent un défi de taille qu'il doit surmonter par un apprentissage systématique demandant des efforts et beaucoup de répétition. Tout au long de leur journée au CPE, nombreuses sont les occasions qui exigent de mettre ou d'enlever les vêtements. Il est donc important de tout mettre en place afin que ce moment de transition se passe de façon agréable. Cette activité doit se dérouler dans le calme et dans une atmosphère de plaisir. Tout comme les périodes de jeu, cette activité doit être planifiée et soutenue par une bonne organisation de l'espace, du matériel et de l'intervention.

Nos pratiques

∞ Respecter le rythme de l'enfant

- ◆ Écouter et observer afin de cerner ses besoins;
- ◆ Éviter la comparaison;
- ◆ Reconnaître la personnalité et les particularités de chacun;
- ◆ Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie;
- ◆ Permettre à l'enfant d'explorer;
- ◆ Adopter une attitude positive;
- ◆ Soutenir l'enfant dans ses expériences et différences.

∞ Prendre en considération l'humeur de l'enfant

- ◆ Être à l'écoute du moment présent;
- ◆ Observer, comprendre et respecter son état émotionnel.

∞ Accompagner l'enfant selon les étapes de son développement

- ◆ Connaître et respecter les étapes du développement selon l'âge de l'enfant relatives :
 - À son schéma corporel;
 - À ses capacités motrices;
 - À son stade de développement.
- ◆ Favoriser l'apprentissage dans le plaisir.

☞ Soutenir l'enfant au moment opportun

- ◆ Offrir de l'aide au moment où il en a besoin;
- ◆ Proposer des choix;
- ◆ Fournir des solutions afin de développer son autonomie;
- ◆ Faire preuve de patience;
- ◆ Permettre à l'enfant d'explorer et d'expérimenter librement.

☞ Encourager les efforts de l'enfant

- ◆ Valoriser ses progrès si petits soient-ils;
- ◆ Permettre à l'enfant de faire des erreurs.

☞ Offrir un climat et un lieu adéquat

- ◆ Permettre un espace suffisant pour le confort de l'enfant;
- ◆ Prôner une ambiance calme et agréable;
- ◆ Offrir une activité transitoire;
- ◆ Restreindre le nombre d'enfants dans le vestiaire :
 - Habillage dans un autre lieu;
 - Favoriser un minimum d'enfants à la fois;
 - Sortie en petits groupes lorsque les enfants sont prêts.

☞ Prôner l'entraide entre les enfants

- ◆ Prévoir des temps d'habillage qui permettent aux grands d'aider les plus petits.

☞ Allouer un espace personnel à chacun

- ◆ Identifier le casier de l'enfant.



La sieste et/ou temps de repos

Le CPE est un milieu de vie où le bruit, l'émerveillement, la créativité et la stimulation se vivent intensément. C'est pourquoi un temps d'arrêt se veut nécessaire au bon déroulement de la journée de l'enfant. La sieste ou le temps de repos contribuent à l'évolution des fonctions cognitives de l'enfant. Ces périodes complètent le sommeil nocturne et sont essentielles à son développement. Répondre au besoin de sommeil de l'enfant, c'est s'assurer que son besoin d'énergie pour explorer, découvrir ainsi que d'apprendre à créer des relations positives avec ses pairs est répondu.

Nos pratiques

∞ La préparation au sommeil

- ◆ Mettre en place une ambiance favorable à la détente :
 - Diminuer les stimulations sensorielles;
 - Tamiser les lumières;
 - Écouter une musique douce;
 - Offrir l'objet de réconfort à l'enfant;
 - Proposer une activité de détente.
- ◆ Établir une routine stable et prévisible et instaurer un climat de confiance et de sécurité;
- ◆ Prévoir l'organisation spatiale en fonction du temps de sommeil de chacun;
- ◆ La place attribuée à l'enfant est reprise chaque jour afin de lui permettre un sentiment d'appartenance. Une identification est disponible afin de s'assurer que le plan prévu soit respecté.

∞ Le respect du rythme biologique de l'enfant

- ◆ L'adulte accorde une attention particulière aux signes d'endormissement afin de planifier et d'organiser le rituel de la sieste de l'enfant;
- ◆ Le personnel éducateur respecte le besoin de sommeil et le rythme de chaque enfant;
- ◆ Lorsque l'enfant n'a plus besoin de sommeil, une période de détente lui est tout de même offerte en après-midi;
- ◆ Le temps de la sieste n'est pas restrictif.

∞ L'accompagnement

- ◆ Les consignes sont transmises de manière délicate et douce;
- ◆ Les habitudes de réconfort de l'enfant sont respectées afin de lui permettre de s'endormir ou de relaxer;
- ◆ L'adulte est présent en tout temps afin d'assurer la sécurité de l'enfant.

∞ La période de réveil

- ◆ Le réveil se fait de manière naturelle et à un rythme propre à l'enfant;
- ◆ L'enfant qui ne dort pas se verra offrir d'autres moyens de profiter de son temps de repos en lui permettant de se lever et de choisir un jeu calme. Une source de lumière adéquate est alors prévue et l'espace nécessaire au jeu est adéquat;
- ◆ Le personnel éducateur profite du réveil graduel pour offrir un temps privilégié et un soutien à chaque enfant qui en exprime le besoin.

Période de détente

Outre la période dédiée à sieste et/ou au repos, il est essentiel de permettre à l'enfant de se détendre au moment où il en ressent le besoin. Au cours de la journée l'éducatrice offre à l'enfant des activités favorisant la détente afin de lui permettre de se reposer de la fatigue accumulée et du bruit ambiant. Cela lui permet également de préserver ses capacités de concentration et de ressentir du bien-être. Son objet de réconfort sera alors accessible. Un espace est aménagé afin de permettre à l'enfant de s'asseoir confortablement avec des livres. Des casse-tête, des jeux de manipulations, du matériel favorisant la créativité sont disponibles. Des activités de yoga, de massages et d'éveil à la lecture sont proposées.



Les orientations favorisant le jeu actif et le développement moteur

- ∞ **Offrir au cours de la journée plusieurs occasions de jouer activement.**
 - ◆ Respecter les champs d'intérêts particuliers de chaque enfant;
 - ◆ Accorder une importance à la motricité globale tout au long de la journée;
 - ◆ Offrir des activités avec une intensité motrice qui peuvent s'accomplir seul ou en groupe, avec ou sans matériel :
 - Proposer à l'enfant des trotteurs, des vélos, des tricycles;
 - Offrir des structures de jeux intérieurs et extérieurs pour grimper, glisser et développer l'équilibre;
 - Permettre à l'enfant de marcher ou courir sur différentes surfaces avec différents degrés d'inclinaison;
 - Prévoir dans la programmation des jeux de ballons, de poursuite, et des courses à obstacles;
 - Favoriser les activités d'expression corporelle afin de stimuler le sens du mouvement, de l'équilibre et le contrôle des actions.

- ∞ **Limiter le temps consacré aux activités sédentaires.**
 - ◆ Intégrer le mouvement aux activités quotidiennes;
 - ◆ Dynamiser les activités de transitions;
 - ◆ Faire participer les enfants aux tâches selon leurs capacités;
 - ◆ Éviter l'utilisation d'écran, de télévision et de matériel audiovisuel:
 - Effectuer des activités debout à la table basse;
 - Favoriser des activités au sol, dans des positions motrices différentes;
 - Aménager un espace où l'enfant peut jouer debout;
 - Proposer des déplacements animés (parcours, animal, obstacles, personnages).

- ∞ **Encourager le jeu actif par des activités plaisantes et ponctuées de défis**
 - ◆ Accorder une importance au jeu actif;
 - ◆ Observer et accompagner l'enfant dans le jeu actif;
 - ◆ Offrir des défis dans les activités offertes;
 - ◆ Soutenir l'autonomie;
 - ◆ Proposer des activités qui favorisent l'égalité entre les sexes et dépourvues de stéréotypes sexuels :
 - Favoriser une observation soutenue afin de bonifier le jeu actif de l'enfant et lui procurer le nécessaire lui permettant de réaliser de nouveaux apprentissages moteurs;
 - Intégrer plus de mouvements au quotidien de l'enfant;
 - Encourager l'enfant à prendre des initiatives dans ses jeux actifs;
 - Intégrer des défis stimulants et variés aux activités proposées;
 - Soutenir les réussites physiques et motrices de l'enfant.



Les périodes de jeu

Toute activité offerte à l'enfant peut devenir pour lui une période de jeu. En se caractérisant par le plaisir qu'il lui procure, le jeu devient alors son mode d'exploration. Il permet à l'enfant de s'investir, d'où l'importance de lui permettre d'y consacrer beaucoup de son temps. Le personnel éducateur le place ainsi en situation d'apprentissage qui touche tous les aspects de son développement.

L'observation de l'enfant permet au personnel éducateur de s'assurer de proposer du matériel pertinent, adapté à son développement et répondant à ses intérêts. Il propose des activités autonomes en lien avec ses besoins et des activités proposées qui touchent les objectifs préalablement ciblées par les observations.

Qu'il s'agisse d'activités autonomes ou proposées, ces périodes nécessitent toujours la présence et l'intervention démocratique de l'adulte. En permettant aux enfants de déterminer eux-mêmes leur projet à partir du matériel accessible ou de participer à une activité proposée, le personnel éducateur permet à l'enfant d'exprimer ses goûts et sa créativité. Le personnel éducateur respecte ainsi ses préférences et son rythme de développement, devenant alors partenaire de l'enfant.

L'activité autonome

Le matériel est regroupé par espace de vie.

Chaque regroupement occupe un espace distinct.

Cette autonomie permet à l'enfant d'approfondir et consolider ses connaissances, de connaître ses limites et d'exercer ses habiletés.

L'enfant prend des décisions et choisit comment et avec qui il réalise ses projets.

L'enfant fait des choix à son rythme et selon ce qui lui convient.

L'enfant résout des difficultés imprévues et entre en relation avec les pairs avec ou sans l'accompagnement de l'éducatrice.

L'adulte observe et soutient au besoin.

La confiance qu'apporte la présence attentive de l'adulte permet à l'enfant de prendre des risques.

L'adulte favorise les rapports entre les enfants et demeure disponible dans la réalisation et le soutien des besoins.

Le personnel éducateur s'associe au jeu et s'amuse avec lui.

La disponibilité du personnel éducateur encourage l'enfant à inventer, imaginer et chercher des solutions.

Le personnel éducateur cerne les champs d'intérêts et encourage les initiatives.



L'activité proposée

L'activité se vit à l'intérieur, à l'extérieur, dans les moments de routines, semi-dirigés ou en activité projet.

Un contexte plus structuré permet de nouveaux apprentissages.

L'enfant fait de nouvelles expériences en explorant du nouveau matériel

L'enfant acquiert de nouvelles habiletés, développe celles peu maîtrisées et consolide celles déjà acquises.

Le personnel éducateur en profite pour favoriser une dimension du développement peu stimulée.

L'enfant découvre de nouvelles façons d'utiliser le matériel familier ou peu exploré proposé par l'adulte.

L'adulte veille à proposer du matériel qui éveille sa curiosité et donne lieu à des activités surprenantes.

Le matériel est préparé avant son arrivée ou en collaboration avec lui.

Le personnel éducateur laisse le matériel de l'activité à la disposition de l'enfant afin qu'il poursuive l'exploration en activité autonome.

L'enfant fait l'apprentissage de chansons, de comptines, de nouvelles histoires.

L'adulte permet à l'enfant de modifier l'activité selon ses besoins.

L'enfant développe ses habiletés sociales et son sentiment d'appartenance au groupe.

L'enfant est libre de participer ou non.



Les activités extérieures



Les jeux extérieurs font partie intégrante d'une journée vécue au CPE. L'enfant passe une majeure partie de son temps dans un espace restreint avec plusieurs autres enfants (se mouvoir et avoir accès à de grands espaces sont donc essentiels). Les périodes d'activités et de jeux plus soutenus comportent des avantages quant au développement physique de l'enfant. Ils lui permettent de développer son agilité, ses habiletés motrices et son endurance. De plus, le jeu extérieur offre des apprentissages différents de ceux que procure le jeu à l'intérieur. L'enfant a l'occasion de prendre des décisions et de résoudre des problèmes dans un environnement où les conditions varient constamment, en plus de réduire le risque de problèmes de santé associés à un manque de jeux actifs.

Nos pratiques

∞ Jouer à l'extérieur à tous les jours

- ◆ Le personnel privilégie une sortie tous les jours, en tenant compte des contraintes de la température et adapte le temps de sortie au besoin;
- ◆ Le matériel proposé à l'enfant varie selon ses intérêts, les observations du personnel ainsi que de la saison en cours;
- ◆ L'adulte propose des activités qui répondent au développement de l'enfant de manière à explorer chacune des dimensions;
- ◆ Les activités autonomes disponibles permettent à l'enfant de faire des choix selon ses intérêts et son développement.

∞ Respecter le rythme de l'enfant

- ◆ L'adulte demeure près de l'enfant en respectant sa limite et en lui permettant d'explorer à son rythme;
- ◆ Le personnel éducateur permet et propose des expériences sensorielles afin d'amener l'enfant à développer son comportement d'autoprotection et lui permettre de l'exercer;
- ◆ L'enfant est laissé dans la position qu'il a choisit et dans laquelle il se sent confortable;
- ◆ Le matériel et l'équipement sont utilisés selon l'imagination de l'enfant en respectant les normes de sécurité.

∞ Permettre à l'enfant de prendre des risques

- ◆ L'adulte offre à l'enfant des défis surmontables afin de maintenir son intérêt et de lui permettre de se dépasser;
- ◆ La surveillance et la participation du personnel éducateur aux activités de l'enfant assurent sa sécurité et lui permettent d'enrichir ses expériences;
- ◆ L'aménagement de l'aire de jeux présente des défis adaptés comprenant différents revêtements et structures.

∞ Le rôle du personnel éducateur

- ◆ L'adulte observe, guide et encourage les initiatives du jeu actif de l'enfant lui laissant le temps d'expérimenter et de favoriser son autonomie;
- ◆ Le personnel éducateur encourage l'enfant dans l'effort et évite de le faire à sa place. Il souligne ses réussites;
- ◆ L'éducatrice propose des activités qui favorise l'égalité des sexes et dépourvues de stéréotypes sexuels.



La relation avec le parent

L'enfant est au centre de la relation parent/éducatrice. Une bonne collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle à la réussite d'une intégration et du maintien de la fréquentation de l'enfant au CPE. De plus, elle est primordiale au développement harmonieux de l'enfant.

Nos pratiques

∞ Installer une relation de confiance avec le parent

- ◆ Planifier une rencontre d'inscription avec le gestionnaire afin de prendre contact et d'informer sur les fonctionnements, les valeurs et la pédagogie;
- ◆ Prendre contact avec l'éducatrice avant l'intégration de l'enfant;
- ◆ Être disponible, accessible et à l'écoute;
- ◆ Établir un respect réciproque;
- ◆ Valoriser les compétences parentales.

∞ Respecter le parent

- ◆ Prioriser le lien parent/enfant et ainsi en reconnaître l'importance;
- ◆ Être réservée dans son rôle en laissant la place au parent;
- ◆ Soutenir le parent en se centrant sur ses forces;
- ◆ S'adapter aux diverses réalités familiales;
- ◆ Impliquer le parent dans les prises de décisions et les interventions proposées à l'enfant.

∞ Favoriser la communication avec le parent

- ◆ Faire preuve d'ouverture et de non-jugement;
- ◆ Démontrer une attitude respectueuse et pondérée;
- ◆ Profiter de la période de l'accueil du parent pour favoriser les conversations informelles sur l'enfant, ses besoins et ses particularités;
- ◆ Utiliser un discours qui assure une relation professionnelle entre le parent et l'éducatrice;
- ◆ Prévoir, au besoin, un temps individuel afin d'échanger sur les particularités de l'enfant;
- ◆ Informer le parent des changements prévus qui influenceront le quotidien de son enfant.

∞ Accompagner, échanger, informer et soutenir le parent

- ◆ Utiliser l'agenda afin d'informer le parent sur la journée de l'enfant;
- ◆ Souligner les limites, les progrès et les réussites;
- ◆ Mettre l'accent sur le processus accompli par l'enfant plutôt que sur le résultat;
- ◆ Informer le parent des étapes de développement de son enfant;
- ◆ Sensibiliser les parents à l'importance d'adopter un mode de vie physiquement actif ainsi qu'une saine alimentation à l'aide de textes, de rencontres et de partage d'informations;
- ◆ Prévoir des rencontres de parents afin d'échanger sur le quotidien de son enfant ainsi que sur son développement.



Annexes

Horaire type

6h30 : Accueil des enfants et de leurs parents

Jeux autonomes, jeux actifs ou jeux extérieurs et partage d'informations.

9h00: Rassemblement des enfants dans leur local respectif

9h15: Lavage de mains, collation

Accompagnement au lavage de mains afin de favoriser de saines habitudes de vie.
Assurer un contexte de repas propice à la saine alimentation et à la découverte des aliments.

9h30: Changements de couche /apprentissage à la propreté/salle de bain

Favoriser l'importance du soin individualisé et de l'autonomie.

Période de jeux autonomes ou proposés

Encourager le jeu actif à l'intérieur (parcours moteur, jeux musicaux, utilisations des modules, jeux de ballons) comme à l'extérieur (jeux de poursuite, parachute, cachette, jeux de ballons, balançoires, vélos, sport d'équipe) Proposer des activités permettant la détente (yoga, jeux individuels, jeux sensoriels). Offrir des activités favorisant le développement global de l'enfant. Planifier un aménagement qui favorise la découverte et l'exploration du matériel.

11h15: Lavage de main, dîner

Accompagnement au lavage de mains afin de favoriser de saines habitudes de vie.
Assurer un contexte de repas propice à la saine alimentation et à la découverte des aliments.

12h15: Préparation à la sieste, changements de couche /apprentissage à la propreté/salle de bain

Favoriser l'importance du soin individualisé et de l'autonomie.
Jeux calmes et de détente.

13h00: Sieste ou repos; jeux calmes ou individuels pour les enfants qui ne dorment pas

Accompagnement individuel selon les besoins de chacun.

14h45: Réveil progressif

Offrir un jeu calme au moment où l'enfant se réveille.

15h15: Lavage de mains, collation

Accompagnement au lavage de mains afin de favoriser de saines habitudes de vie.
Assurer un contexte de repas propice à la saine alimentation et à la découverte des aliments.

15h30: Changements de couche /apprentissage à la propreté/salle de bain

Favoriser l'importance du soin individualisé et de l'autonomie.

Jeux autonomes ou proposés

Encourager le jeu actif à l'intérieur (parcours moteur, jeux musicaux, utilisations des modules, jeux de ballons) comme à l'extérieur (jeux de poursuite, parachute, cachette, jeux de ballons, balançoires, vélos, sport d'équipe). Proposer des activités permettant la détente (yoga, jeux individuels). Offrir des activités favorisant le développement global de l'enfant. Planifier un aménagement qui favorise la découverte et l'exploration du matériel.

16h00: Départ progressifs des enfants et de leurs parents

Jeux autonomes, jeux actifs ou jeux extérieurs.
Partage d'informations.

Le CPE Doux Réveil détermine les moments à heure fixe tout en laissant place à une certaine flexibilité afin de respecter le rythme des enfants.

Bibliographie

1. MINISTÈRE DE LA FAMILLE, ACCUEILLIR LA PETITE ENFANCE. Programme éducatif Pour les services de garde du Québec, dépôt légal 2019.
2. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. Accueillir la petite enfance: le programme éducatif des services de garde du Québec, 2007, mise à jour.
3. MINISTÈRE DE LA FAMILLE. Gazelle et Potiron. Cadre de référence. Pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance, 2014.
4. OHMANN, M., et autres. Partager le plaisir d'apprendre: guide d'intervention éducative au préscolaire, traduction de Educating Young Children, Montréal, Gaëtan Morin, 2000.
5. MALENFANT, N. Routines et transitions en services de garde éducatifs, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université, Laval, 2006.
6. MARTIN, J., C. POULIN et I. FALARDEAU. Le bébé en garderie, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1992.
7. POST, J., et autres. Prendre plaisir à découvrir: guide d'intervention éducative auprès des poupons et des trottineurs, traduction de Tender care and early learning: supporting infants and toddlers in child care settings, Montréal, Gaëtan Morin, 2003.
8. QUÉBEC. Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance: L.R.Q., c. S-4.1.1, [Québec], Éditeur officiel du Québec, à jour au 1^{er} avril 2014.
9. QUÉBEC. Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance: L.R.Q., c. S-4.1.1, r. 2, [Québec], Éditeur officiel du Québec, à jour au 1^{er} avril 2014.
10. HENDRICK, JOANNE. L'enfant une approche globale pour son développement, Sainte-Foy, Presse de l'université du Québec, 1998.
11. REGROUPEMENT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE. Enfants en sécurité une responsabilité du personnel éducatif, 2005.
12. FERLAND FRANCINE. Le développement de l'enfant au quotidien De 0 à 6 ans, éditions du CHU Sainte-Justine 2014.

Autres :

1. LIBERIO, MARTIN. Formation : Des lieux bien à eux.
2. Association québécoise des CPE. Formation : Brio phase 2 – La relation d'attachement, 2008.